

EUROAIRPORT

# Bruit : quelques pas dans la bonne direction

Lors de son assemblée générale, l'Adra (Association pour la défense des riverains de l'EuroAirport) a déploré des nuisances sonores toujours à la hausse. Mais note des avancées, avec une motion annoncée de Saint-Louis agglo ou le soutien de l'Acnusa. Un travail de lobbying payant sur le long terme.

Jean-Christophe Meyer

**Bruno Wollenschneider, vous êtes président de l'Adra (Association pour la défense des riverains de l'EuroAirport). Comment se porte votre association ?**

L'Adra a été très active. Nous avons notamment intensifié nos relations avec les associations suisses et allemandes.

Et, pour la première fois, nous avons réussi à fédérer les cinq associations de défense des riverains : l'association allemande, mais aussi les trois suisses, parmi lesquels le Schutzverband de Binningen, qui n'était pas toujours sur la même longueur d'ondes. Là, nous allons pouvoir renoueler la charte de 2006, avec tout le monde.

**On considère traditionnellement que la mobilisation citoyenne est plus difficile en France. Qu'en est-il de l'Adra ?**

Nous avons réussi à augmenter le nombre de nos adhérents, avec 125 familles ; nous avons quelque 400 personnes proches de l'Adra sur notre réseau de diffusion. C'est bien, même si cela reste faible par rapport à la population touchée et par rapport au nombre de riverains qui bénéficient d'aides à l'insonorisation.

**Plus d'adhérents... Mais aussi plus de nuisances, notamment sonores ?**

C'est vrai. Côté bruit, nous avons constaté encore une aggravation, surtout entre 22 h et 6 h. Et la pire

croissance a eu lieu entre 23 h et minuit. À titre d'exemple, lors de la finale de l'Europa League de football, il y a eu 40 décollages entre minuit et 5 h du matin !

**Ya-t-il des signes d'avancées ?**

Nous avons attiré l'attention des autorités françaises sur les plans d'extension de l'EuroAirport de la Confédération suisse. C'était en mars 2016. Elles n'ont pas encore réagi. C'est bien dommage... Cela dit, il y a un an toujours, nous avions voté une motion dite « du couvre-feu ». Elle comprenait la demande d'un couvre-feu de 23 h à 6 h, le partage équitable des nuisances entre riverains et la révision des procédures de vol Elbag et Lumel. Bartenheim et Wentzwiller ont signé cette motion. L'évène-



L'Adra lutte notamment contre les nuisances sonores générées par le trafic aérien. Photo L'Alsace/Guy Greder

ment de l'AG 2017, c'est que nous avons appris de Gaston Latscha, vice-président de Saint-Louis agglo, nous avons accueilli à la Comète, que l'agglomération et quelques communes riveraines avaient envoyé un courrier au conseil d'administration de l'EuroAirport pour demander l'interdiction de tout décollage d'avion entre 23 h et 6 h ! Et qu'une motion dans le même sens serait proposée aux communes membres de l'agglomération.

**C'est le point principal de votre « motion couvre-feu » ?**

Oui. Nous avons attendu un an, ils ne prennent en compte qu'un des points, mais c'est un pas important par rapport au silence des années précédentes. Le repos nocturne, c'est 50 % du mal-être des riverains. Nous saluons l'initiative de Saint-Louis agglo, même si nous regrettons que l'approche ne soit pas plus globale, qu'on ne prenne pas en compte d'autres éléments impor-

tants pour la réduction générale des nuisances. Et bien sûr, nous ne parlons pas du seuil de 22 h, pourtant préconisé par l'Organisation mondiale de la santé pour assurer un repos nocturne normal aux riverains.

**Vous avez aussi une intense activité en assistant à toutes les réunions institutionnelles. Ya-t-il une structure qui abonde dans votre sens ?**

C'est l'Acnusa (Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires). Elle demande avec nous la suppression des dérogations, notamment pour les vols de nuit. Et là encore, nous nous félicitons de ce soutien, précieux dans la lutte contre ce qui est une exception au niveau français. Pensez : on note une centaine de dérogations par an pour l'EuroAirport, contre neuf seulement pour un aéroport comme Charles-de-Gaulle ! L'Adra trouve que ce n'est pas équitable, et pas

respectueux du droit français et européen. Et l'Acnusa demande très clairement que la réglementation française soit respectée.

**Vous avez d'autres demandes ?**

La direction de l'aéroport nous a promis de continuer le dialogue, notamment sur la révision des procédures d'envol. De même, la dernière étude sur l'exposition au bruit date de 2001, beaucoup de choses ont changé, les avions, les techniques de navigation... L'EuroAirport est d'accord pour recevoir tout cela. Nous attendons... Nous réclamons aussi un nouveau plan de prévention du bruit, d'après la directive de l'Union européenne 2002/49 EU. Enfin, nous demandons que, pour le développement futur de l'EuroAirport, on ne tienne plus seulement compte des critères économiques mais aussi environnementaux et sociaux. Pour un développement raisonné, équilibré et durable.

**Cela vous laisse encore pas mal de travail...**

Il faut être très patient. Une association comme la nôtre doit viser le long terme. L'Adra a toujours privilégié le dialogue. Même s'il ne faut pas abuser de notre patience ! Ainsi, la direction s'est engagée à associer les riverains au projet Stratégie EAP 2030, le plan de développement interne de l'aéroport. Là encore, nous attendons...

**SE RENSEIGNER** Plus d'informations sur le site de l'Adra : [www.adra-balemulhouse.fr](http://www.adra-balemulhouse.fr).

## Quid de la pollution de l'air ?

Cette année, l'Adra proposait une conférence sur les effets du trafic aérien sur la pollution de l'air. « Nous nous sommes basés sur les mesures de l'air autour de l'EuroAirport en 2009 par l'Aspa (Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace). Il y a certes eu une campagne de mesures au printemps et à l'été 2016, qui aurait donné des chiffres plus actuels, mais le rapport n'a pas encore été rendu public », déplore Bruno Wollenschneider. Cela dit, d'après des chiffres de 2009, l'EuroAirport est responsable du tiers de la pollution de l'air... Avec, notamment, beaucoup de particules très fines, plus nombreuses que pour les diesels, des gaz très agressifs comme les Nox, etc. « Et on sait qu'il y a 48 000 morts par an à cause de la pollution de l'air en France », note Bruno Wollenschneider.

L'Adra pointe les incohérences de la politique nationale : d'un côté on interdit à certaines voitures de rouler lors de pics de pollution... De l'autre, on n'impose aucune restriction aux aéronefs, il n'y a toujours pas de taxe sur le kérosène (qui coûte 1000 fois plus de soufre que le diesel !) et le trafic aérien n'est pas évoqué dans les accords de Kyoto... « Certes, depuis trente ans, les réacteurs ont fait des progrès. Mais on est loin de l'idéal, et puis l'augmentation du trafic annule tous les progrès réalisés ! », rappelle Bruno Wollenschneider. Qui poursuit : « La vocation de l'Adra, c'est de s'engager pour l'environnement et la qualité de vie des riverains, au sens large, et pas seulement pour lutter contre le bruit. » À ce titre, d'ailleurs, l'Adra est membre d'Alsace Nature.

# Crédit Mutuel RHIN-JURA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MARS 2017

### Être au service de ses sociétaires

**La 121<sup>e</sup> Assemblée Générale du Crédit Mutuel RHIN-JURA s'est tenue le vendredi 31 mars à l'Espace 2000 de Bartenheim en présence de 350 clients et sociétaires et a permis de présenter et d'approuver les comptes annuels 2016.**

Le Président, M. Philippe GINDER, a ouvert l'Assemblée

parmi lesquelles, M<sup>me</sup> Lara MILLION, Vice-Présidente du Conseil Départemental, M. Jacques GINTHER, Maire de Bartenheim, ainsi que les maires des communes voisines et les représentants des caisses de Crédit Mutuel.

Il a ensuite présenté le compte rendu de l'activité de l'année 2016, en soulignant que la caisse a intégré un « pôle agri » composé de 6 caisses de Crédit Mutuel dans le but de se développer sur ce marché. Il rajoute que les bons résultats de l'exercice écoulé sont le fruit du travail de toute une équipe, sans oublier la confiance des sociétaires sans laquelle le Crédit Mutuel ne serait pas ce qu'il est.

Le Directeur, M. Mario ANDRÉ, a présenté les chiffres de l'année écoulée. La CCM RHIN JURA a accordé 24 millions d'euros de crédits, en hausse de +5% avec une part importante dans les crédits à l'habitat.

M. Mario ANDRÉ, directeur

Dans le même temps, l'épargne a progressé de + de 8 millions d'€. Il tient à assurer que tout est mis en œuvre pour poursuivre le développement mené ces dernières années et que le client sociétaire reste au cœur de ses préoccupations.

M. Gilbert FUCHS, Président sortant du Conseil de Surveillance, a présenté pour la dernière fois les résolutions réglementaires et procédé aux élections des membres du Conseil d'Administration.

M<sup>me</sup> Caroline DECHRISTE de Bartenheim et M<sup>me</sup> Myriam NEMETH de Helfrantzkirch ont été élues, en remplacement des mandats échus de MM. Gilbert FUCHS et Daniel ROGEZ.

Le Directeur a rendu un hommage appuyé aux 3 élus qui ont souhaité passer le témoin. M. Gilbert FUCHS, Président du Conseil de Surveillance, compte 30 années d'engagement bénévole, M. Raymond KOENIG vice-président du Conseil d'Administration et M. Daniel ROGEZ, conseiller, 27 années. Tous trois ont œuvré fidèlement au développement de leur Caisse RHIN-JURA et ont été vivement applaudis par l'assemblée.

M<sup>me</sup> Carmen DUCROT, médaillée du travail Grand Or

En fin d'Assemblée, la médaille du travail Grand Or (40 ans) a été remise à M<sup>me</sup> Carmen DUCROT, conseillère en ligne sur la plateforme CRÉDIT MUTUEL ACCUEIL, pour ses nombreuses années de fidélité au sein du Groupe. La soirée s'est terminée par une tombola et un cocktail dînatoire, préparé par le traiteur BOLMONT de BLOTZHEIM.

Philippe GINDER, président du Conseil d'Administration.

Général en remerciant, pour leur présence, les sociétaires et les nombreuses personnalités

Les nouvelles élues: M<sup>me</sup> Myriam NEMETH, Caroline DECHRISTE et Frédérique BLUM, entourées des élus sortants, MM. Gilbert FUCHS et Daniel ROGEZ.

**Le Crédit Mutuel RHIN-JURA en quelques chiffres**

Nombre de clients : 5059

Épargne totale : 153 405 k€ (+6 %)

Encours crédits : 162 244 k€ (+8 %)

Nombre de contrats d'assurance IARD : 9105

Résultat net (MNA) : 1 090 000 €